

**RAPPORT DE LA DIRECTION
SUR LE RENDEMENT DU FONDS
31 DÉCEMBRE 2009**



COTE 100

- Fonds COTE 100 REA II

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers et les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels gratuitement, sur demande, en téléphonant au 1 800 454-2683, en nous écrivant au 561, rue Beaumont Est, Saint-Bruno (QC) J3V 2R2 ou en consultant notre site Web (cote100.com) ou le site Web de SEDAR (www.sedar.com).

Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle.



ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Le Fonds COTE 100 REA II est strictement un fonds qui répond aux critères du régime épargne-actions II établi par le ministre des Finances du Québec en 2009 et qui vise à transmettre à ses détenteurs, la déduction fiscale la plus élevée possible (maximum de 150 %) prévue à ce régime pour 2009 et 2010.

Le fonds ne peut investir que dans des actions de compagnies publiques québécoises ayant reçu un certificat d'éligibilité du ministère des Finances.

Étant donné la faible liquidité de ce marché, le gestionnaire favorisera les entreprises déjà profitables et limitera la taille des investissements dans le cas de sociétés éligibles mais ayant peu de revenus et aucun profit.

RISQUES

Au dernier budget de 2009, le gouvernement provincial a établi un nouveau régime (régime REA II) qui succède à l'ancien régime Actions-croissance PME. Le nouveau régime est nettement plus favorable que l'ancien régime et il marque un effort du gouvernement provincial pour relancer le régime et pour stimuler le capital de risque et l'économie québécoise.

Parmi les principales améliorations pour l'investisseur québécois, notons une période de détention réduite de 3 années à 2 années complètes, la possibilité de remplacer ces titres par de nouveaux titres éligibles dans une période de trois mois au lieu de 21 jours et l'amélioration, la plus notable, une déduction majorée à 150 % au lieu de 100 % et ce, pour les années 2009 et 2010. Tant qu'aux compagnies, l'accessibilité a été relevée à 200 M \$ d'actifs au lieu de 100 M \$ précédemment.

Le régime REA II a été institué pour cinq ans, jusqu'en 2014.

Votre placement dans des unités du Fonds COTE 100 REA II comporte de nombreux risques inhérents à la détention de titres boursiers et ils sont décrits dans le prospectus simplifié. Ces risques peuvent varier en fonction de la conjoncture et sont influencés par de multiples facteurs.

Le gestionnaire est limité dans ses choix de titres par le cadre du Régime épargne-actions II. Dans l'éventualité où peu d'émissions attrayantes de sociétés éligibles au Régime avaient lieu au cours d'une année, le taux de déductibilité du Fonds pourrait être moins que son objectif de 100 %.

La situation économique a un impact direct sur les profits des sociétés et donc sur leurs cours. Le risque de change affecte les compagnies québécoises exportatrices et la montée du dollar canadien des dernières années a eu un impact négatif sur les résultats de toutes les compagnies qui exportent.

En ce qui a trait aux risques liés aux taux d'intérêt, ils font également partie intégrante de tout investissement sur les

marchés boursiers. Une augmentation des taux affecte directement les coûts et possiblement les bénéfices des entreprises, en plus d'avoir un impact sur la marge de manœuvre des investisseurs. Le ratio cours/bénéfices de l'ensemble du marché est en outre très sensible à l'évolution des taux obligataires. Bien que le Fonds COTE 100 REA II évite en général des titres cycliques, l'évolution des matières premières en particulier la montée du prix du pétrole et d'autres matières premières peut avoir une influence directe sur les coûts d'opération et donc sur les résultats des sociétés en portefeuille.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Au 31 décembre 2009, les actifs totaux s'élevaient à 6,1 M \$ comparativement à 4,8 M \$ l'année précédente. Nous avons recueilli la somme de 2,1 M \$ des investisseurs qui a été entièrement investie dans les titres suivants : Groupe CVTech, Opmedia, Petrolia et AAER.

Durant l'année, il y a eu très peu de nouvelles émissions admissibles et nous avons consacré la majorité des souscriptions dans Groupe CVTech, une compagnie profitable de Drummondville qui opère dans deux secteurs, soit l'entretien et l'érection des lignes électriques et la confection et la fabrication de transmission à variation continue (CVT) pour les véhicules moteurs légers et dans Groupe Opmedia, un leader dans les services médicaux et cliniques de santé au Québec. Les deux sont profitables et sont l'exemple de compagnies recherchées dans le Fonds. Nous avons également investi la somme de 300 000 \$ dans Petrolia, une compagnie d'exploration pétrolière en Gaspésie et AAER, un fabricant d'éoliennes.

Le Fonds a obtenu un rendement positif de 14,1 % en 2009, ce qui est satisfaisant considérant la taille restreinte des compagnies en portefeuille. Parmi les titres en portefeuille qui ont contribué à ce rendement, mentionnons Roctest en hausse de 200 %, Groupe ADF en hausse de 54,5 %, Logibec en hausse de 47,4 % et nous avons profité de l'offre de rachat sur Savaria. Par contre, plusieurs titres tardent à performer et ont affecté le portefeuille. Mentionnons Odesia en baisse de 47,5 %, Novik en baisse de 37,5 % et Powertech en baisse de 35 %. Nous pourrions vendre ou diminuer ces positions.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

En 2009, nous avons encore une fois obtenu la pleine déduction fiscale de 150 % et nous visons de même pour 2010. Il est bon de mentionner que le Fonds a obtenu la pleine déduction fiscale pour une quizième année successive, ce qui est le but premier du Fonds.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

À l'exception des frais de gestion et d'administration qui sont payés à COTE 100, il n'y a eu aucune autre opération entre apparentés.

**FAITS SAILLANTS FINANCIERS**

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds COTE 100 REA II et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les exercices indiqués. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels vérifiés du fonds.

DISTRIBUTION ET VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART DU FONDS COTE 100 REA II					
	2009	2008	2007	2006	2005
Valeur liquidative en début d'exercice	6,40 \$	11,65 \$	13,20 \$	16,28 \$	15,71 \$
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation					
Produits	0,02 \$	0,04 \$	0,07 \$	0,14 \$	0,08 \$
Charges	(0,19 \$)	(0,26 \$)	(0,35 \$)	(0,42 \$)	(0,46 \$)
Gains (pertes) réalisé(e)s	(3,83 \$)	0,17 \$	0,55 \$	3,59 \$	3,17 \$
Gains (pertes) non réalisé(e)s	4,90 \$	(5,20 \$)	(1,82 \$)	(6,39 \$)	(2,22 \$)
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation⁽¹⁾	0,90 \$	(5,25 \$)	(1,55 \$)	(3,08 \$)	0,57 \$
DISTRIBUTIONS :					
Revenu de placement net	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Dividendes	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Gains en capital	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Remboursement de capital	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Distributions annuelles totales ⁽²⁾	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Valeur liquidative au 31 décembre – Catégorie ordinaire	7,30 \$	6,40 \$	11,65 \$	13,20 \$	16,28 \$

(1) La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

(2) Les distributions ont été réinvesties en parts additionnelles du fonds d'investissement.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES DU FONDS COTE 100 REA II					
	2009	2008	2007	2006	2005
Actif net (en milliers) ⁽¹⁾	6 076	4 779	7 523	6 664	10 312
Nombre de parts en circulation ⁽¹⁾	832 664	747 195	646 058	504 999	633 568
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾	2,7 %	2,7 %	2,8 %	2,8 %	2,8 %
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁽³⁾	37,1 %	16,0 %	20,8 %	76,9 %	46,7 %
Ratio des frais d'opération ⁽⁴⁾	0,19 %	0,09 %	0,11 %	0,39 %	0,25 %
Cours de clôture ou valeur liquidative aux fins du rachat des titres, le cas échéant – Catégorie Ordinaire	7,30 \$	6,40 \$	11,65 \$	13,20 \$	16,28 \$

(1) Cette information est au 31 décembre de l'exercice indiqué.

(2) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des frais de l'exercice indiqué (incluant les honoraires de gestion et les frais d'administration) et est exprimé en pourcentage annualisé de la moyenne hebdomadaire de sa valeur liquidative au cours de l'exercice. Tous les frais payés directement par les épargnants sont exclus dans le calcul du ratio.

(3) Le taux de rotation des titres en portefeuille d'un organisme de placement collectif (OPC) indique le dynamisme du gestionnaire des actifs. Un taux de rotation de 100 % signifie que l'organisme de placement collectif achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont importants et plus la chance d'un épargnant de recevoir des gains en capital imposables au cours de ce même exercice est grand. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement.

(4) Le ratio des frais d'opération représente le total des courtages et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen pondéré de l'exercice.



FRAIS DE GESTION

Les frais de gestion payables au gérant COTE 100 Inc. par le Fonds COTE 100 REA II sont calculés hebdomadairement au taux de 2,0 % annuel et payables sur la base de 1/12^e plus les taxes applicables.

Le Fonds COTE 100 REA II est vendu directement sans commission d'entrée ou de sortie et la majorité des frais de gestion servent à rétribuer l'équipe de gestion de COTE 100 Inc. ainsi que les dépenses de mise en marché.

Les principaux services payés par les frais de gestion, exprimés en pourcentage approximatif desdits frais de gestion, peuvent se résumer ainsi :

- . Administration du fonds, gestion de portefeuille de placements et marge bénéficiaire 1,79 %
- . Rémunération des courtiers 0,05 %
- . Dépenses de mise en marché 0,16 %

RENDEMENT PASSE

L'information sur le rendement suppose que les distributions du fonds d'investissement au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du fonds d'investissement.

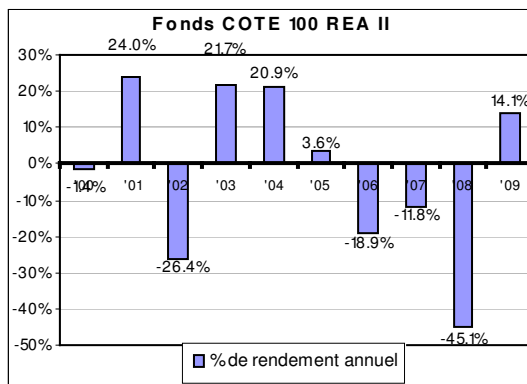
L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Le rendement passé du fonds d'investissement n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.

RENDEMENTS ANNUELS

Rendement passé

Le graphique à bandes présente le rendement annuel du fonds d'investissement pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation du rendement du fonds d'investissement d'un exercice à l'autre.



Le graphique à bandes présente, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de l'exercice, d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.

Rendements composés annuels (en %)

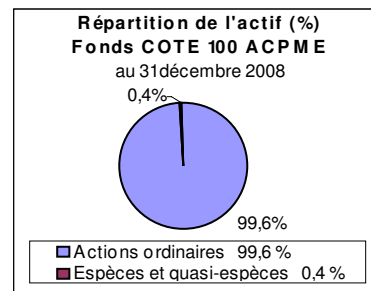
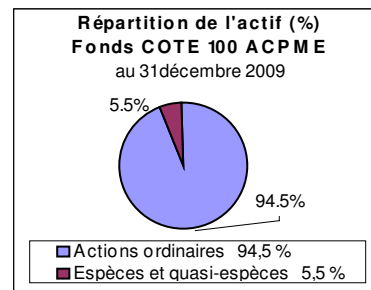
Le tableau suivant indique le rendement composé annuel historique du Fonds au cours des périodes de dix ans (ou depuis son lancement), de cinq ans, de trois ans et de un an terminées le 31 décembre 2009.

Fonds COTE 100	10 ans	5 ans	3 ans	1 an
REA II	-4,74	-14,22	-17,92	14,09
S&P/TSX	3,39	4,90	-3,10	30,69

Comparaison avec l'indice

Il n'y a pas d'indice réellement approprié au Fonds COTE 100 REA II. À défaut, nous utilisons l'indice canadien S&P/TSX qui constitue une bonne mesure de rendement de l'économie canadienne.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

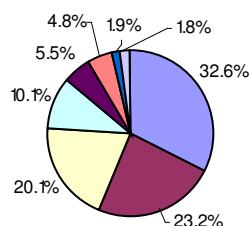




Répartition de l'actif net (%)

Fonds COTE 100 REA II

au 31 décembre 2009

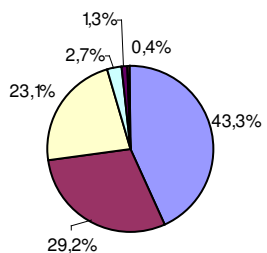


Consommation discrétionnaire	32,6 %
Produits industriels	23,2 %
Technologie	20,1 %
Soins de santé	10,1 %
Espèces et quasi-espèces	5,5 %
Énergie	4,8 %
Télécommunications	1,9 %
Consommation courante	1,8 %

Répartition de l'actif net (%)

Fonds COTE 100 ACPME

au 31 décembre 2008



Technologie	43,3 %
Consommation discrétionnaire	29,2 %
Produits industriels	23,1 %
Télécommunications	2,7 %
Consommation courante	1,3 %
Espèces et quasi-espèces	0,4 %

LES 25 POSITIONS PRINCIPALES /

% de l'actif net
Au 31 décembre 2009

Groupe CVTech Inc « CVT »	17,4 %
Opmedic « OMG »	10,1 %
Groupe ADF « DRX »	9,9 %
Novik « NVK »	9,0 %
Logibec « LGI »	8,2 %
Roctest « RTT »	7,5 %
Miranda Technologies « MT »	6,2 %
Encaisse	5,5 %
Petrolia « PEA »	4,8 %
Odesia « ODS »	4,1 %
Groupe iWeb « IWB »	4,1 %
Nuvolt « NCO »	3,1 %
Alphinat « NPA »	2,7 %
Prestige Telecom « PR »	1,9 %
Ranaz « RNZ »	1,8 %
AAER « AAE »	1,7 %
Prosys « PNC »	1,0 %
Power Tech « PWB »	1,0 %

Total : 100 %

* Il n'y a aucune position vendeur dans ce fonds.

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le fonds. Une mise à jour trimestrielle peut être consultée sur Internet à l'adresse suivante : www.cote100.com.

Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire de la mise à jour et d'autres renseignements sur le Fonds COTE 100 REA II :

- sur le site Internet www.cote100.com ou
- en composant, dans la région de Montréal, le (450) 461-2826 ou, sans frais, le 1 800 454-2683 ; ou
- en communiquant chez COTE 100 Inc. au 561, Beaumont Est, Saint-Bruno (QC) J3V 2R2.